

GRFB2MC - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Une gestion financière saine a toujours été essentielle au succès des entreprises. L'importance de ce facteur s'est encore accrue au cours des dernières années suite à la complexification et l'internationalisation des marchés. La volatilité des marchés monétaires et des capitaux, la recherche de sources de capital bon marché, les modifications de régulation et des lois fiscales affectant le monde financier sont autant d'exemples de cette complexité.

Sur ces changements se sont greffées des innovations en matière de produits financiers, qui, d'instruments de couverture, sont

GRFB2MC - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le programme vise à former des généralistes de la discipline capables :

- de comprendre les implications de leurs actions sur l'ensemble de leur entreprise et du monde financier en général ;
- de développer une 'big picture view' des risques ;
- d'identifier, d'analyser et de maîtriser les risques financiers à un niveau avancé ;
- de comprendre et maîtriser les enjeux de la finance de demain ;
- d'adopter un comportement éthique, socialement responsable et respectueux des principes de bonne gouvernance.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme (60 crédits) se répartit sur une année académique et comporte 210 heures de cours auxquelles s'ajoutent 90 heures de rédaction d'un mémoire. Les unités d'enseignement se subdivisent en cours de gestion de risques financiers proprement dits et en cours plus généraux. Ces derniers servent à mieux comprendre les cours de finance et à replacer ceux-ci dans leur contexte.

Les cours se tiennent de mi-septembre à mi-mai, en moyenne à raison de 3 soirs par semaines ainsi que certains samedis matins pendant une année académique.

Les cours ont lieu au centre Bruxelles, dans les locaux de Saint-Louis – Bruxelles (entre les stations de métro Rogier et Botanique, à proximité de la gare du nord).

GRFB2MC Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun

- Obligatoire
- ✘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

<input type="radio"/> BGERF2115 Jean-Yves Gnabo	Gestion des risques et alm	Yves Mathieu	FR [q2] [45h] [9 Crédits] ⓘ
<input type="radio"/> BGERF2117	Réglementation et éthique	Annemie Rombouts	FR [q2] [15h] [3 Crédits] ⓘ

o Une unité d'enseignement au choix parmi :

<input checked="" type="checkbox"/> BGERF2121	Comptabilité	Bruno Colmant	FR [q1] [15h] [3 Crédits] ⓘ
<input checked="" type="checkbox"/> BGERF2122	Risques non-financiers	Anh Nguyen	FR [q2] [15h] [3 Crédits] ⓘ
<input checked="" type="checkbox"/> BGERF2123	Finance empirique	Jean-Yves Gnabo	FR [q2] [15h] [3 Crédits] ⓘ

o Mémoire

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

GRFB2MC - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)

Conditions d'accès générales

Art. 112. du Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études :

§ 1er. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, ont accès aux études de master de spécialisation les étudiants qui sont porteurs :

1° d'un grade académique de master ;

2° d'un grade académique similaire à celui mentionné au littera précédent délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté flamande, en Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire, en vertu d'une décision des autorités académiques et aux éventuelles conditions complémentaires qu'elles fixent ;

3° d'un grade académique étranger reconnu équivalent à celui mentionné au littera 1° en application du présent décret, d'une directive européenne, d'une convention internationale ou d'une autre législation, aux mêmes conditions.

Les conditions complémentaires d'accès visées au littera 2° sont destinées à s'assurer que l'étudiant a acquis les matières et compétences requises pour les études visées. Lorsque ces conditions complémentaires d'accès consistent en un ou plusieurs enseignements supplémentaires, ceux-ci ne peuvent représenter pour l'étudiant plus de 60 crédits supplémentaires, compte tenu de l'ensemble des crédits qu'il peut par ailleurs valoriser lors de son admission. Ces enseignements font partie de son programme d'études.

Le programme requiert une bonne connaissance du français ainsi que de l'anglais. Un examen de connaissance de la langue anglaise peut être organisé.

PÉDAGOGIE

L'efficacité de la formation est assurée par la complémentarité de plusieurs méthodes pédagogiques: exposés magistraux, mais également échanges de vues qui valorisent l'expérience professionnelle et les parcours antérieurs.

Un mémoire est également prévu. Celui-ci offre aux étudiant-e-s l'occasion d'étudier de manière approfondie un aspect particulier de la gestion des risques financiers.

Les méthodes pédagogiques répondent à la préoccupation de valoriser au mieux le temps, nécessairement limité, dont disposent les étudiant-e-s adultes menant une vie professionnelle et/ou familiale.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Les évaluations s'effectuent généralement sous la forme d'un examen écrit ou oral. Le mémoire fait également partie intégrante de l'évaluation finale.

GESTION ET CONTACTS

L'administration facultaire

02 211 78 09 - espo-hd-slb@uclouvain.be

Bureau : Marais 119 - 3e étage - bureau 3002

Permanences : lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 18h - mercredi sur rendez-vous via Teams.

Dérogation pour non-finançabilité

La [demande de dérogation](#) doit être introduite le 30 septembre au plus tard à l'adresse suivante : derogation-inscription-slb@uclouvain.be.

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/ESPB

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de la communication Saint-Louis ([ESPB](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

ESPB

Boulevard du Jardin Botanique 43 - bte

1000 Bruxelles

Mandat(s)

- Doyen : Abraham Franssen

Responsable académique du programme: [Anouk Claes](#)

Jury

- Présidente du Jury: [Anouk Claes](#)
- Secrétaire du Jury: [Alexandre Girard](#)
- 3e membre du jury: [Laurence Broze](#)